

PRÉFET DE L'ISÈRE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Grenoble, le 14 avril 2016

**Service protection de l'environnement**

Affaire suivie par : Catherine REVOL  
Téléphone : 04.56.59.49.76  
Télécopie : 04.56.59.49.96  
courriel : catherine.revol@isere.gouv.fr

Monsieur le président,

Vous avez transmis à mes services, le 23 mars 2016, un formulaire de plainte à l'encontre du fonctionnement des installations classées de la société TREDI située dans la zone industrielle portuaire de Salaise sur Sanne et plus particulièrement par rapport au dépassement de la valeur limite d'émission en dioxines et furanes des installations de cette société.

J'adresse aujourd'hui même votre requête à l'inspecteur des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes afin que ce dernier procède à un examen attentif de votre courrier.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé, dès réception de son rapport, de la suite qui pourra être réservée à cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le préfet et par délégation  
Le chef de service par intérim

  
Sylvain TRAYNARD

[Cliquez pour retourner à l'article](#)

Monsieur le Président  
Sauvons Notre Futur  
22 quai du Rhône  
38550 SABLONS